

Assemblée générale

Dimanche 26 janvier 2014

PROCES VERBAL

Lieu et horaire de l'assemblée générale

ESAD, Forum des Halles 12, place Carrée 75001 Paris de 13h30 à 17h00

Ordre du Jour

1. Mot du président, ouverture de l'Assemblée Générale, présentation du déroulé
2. Bilan d'activité présenté par le président et les vice-présidents ; approbation
3. Présentation et approbation des comptes
4. Propositions soumises au vote (après un temps d'échange avec les adhérents)
5. Présentation des 12 candidats au nouveau CA

Compte-rendu

Accueil

Quelques mots de Serge Tranvouez, directeur de l'ESAD depuis début janvier 2014, qui nous accueille dans ses locaux.

« Quelques axes pédagogiques pour l'avenir de l'école: l'orientation du projet concernera la question de l'acteur créateur, en partant du principe qu'un acteur n'est pas un exécutant qui doit répondre à une demande mais qu'il est un créateur à part entière qui rentre dans un processus... Dans le cadre de l'école, ça veut dire apprendre aux élèves à être autonomes, indépendants, à pouvoir transformer toutes propositions, à s'approprier divers langages, différents codes artistiques pour pouvoir, après, à l'extérieur, être eux-mêmes initiateurs de projets s'ils le souhaitent. Ce n'est pas antinomique avec les valeurs du collectif, qui sont essentielles. L'objectif étant qu'en sortant de l'école tout acteur ait défini et soit capable de nommer son propre langage artistique. Tous ne feront pas le même trajet en sortant. L'ESAD est et doit rester une école qui apporte une démarche dans la diversité par les différentes approches des techniques du plateau et doit garder une focale très forte sur le travail du

corps. Un autre axe important, c'est la question des écritures, donc avec des auteurs associés et des partenariats avec des théâtres pour des lectures. Un comité de lecture va être constitué au sein de l'école et cette année déjà, pour la sortie, commande a été passée à un auteur qui a écrit pour les élèves et sera mis en scène par Anne-Laure Liégeois. L'autre axe sera aussi le lien avec les théâtres à Paris pour permettre aux élèves de travailler régulièrement hors de l'école et avec des artistes. Travailler également sur la diversité en ouvrant l'école avec le théâtre de la Commune et les jeunes de la banlieue fera partie aussi d'un des axes et leur donner les moyens de s'inscrire aux concours. Par rapport aux jeunes postulants, je recherche des personnalités **curieuses, « vivantes», en question**. Au 3^{ème} tour, il y aura des entretiens, ce n'est pas très intéressant qu'ils aient un savoir-faire très défini, mais plutôt qu'ils soient en recherche, qu'ils soient disponibles. Donc pour les candidats, ne pas penser « scènes verrouillées » mais laisser la possibilité à ceux qui vont regarder de voir l'acteur, les fragilités. Peut-être faudrait-il arriver à envisager un autre mode de recrutement pour démocratiser l'entrée dans les écoles, cette année j'ai déjà donné une liste d'auteurs au 1^{er} tour, une scène au 2^{ème} tour et un stage et au 3^{ème} tour un entretien... »

1/Présentation du déroulé par le président

L'ANPAD se compose d'environ 170 adhérents.

Cette année l'AG est couplée avec des moments de travail

- rencontre d'information sur le statut d'enseignant en conservatoire ce matin
- journée du lundi 27 janvier sur « L'entrée des jeunes en théâtre » au CNT.

2/ Bilan d'activités

Remerciements au CA 2013 et à l'administrateur Christophe SAINT HILAIRE pour le travail accompli cette année.

BILAN D'ACTIVITES (cf document joint)

A noter que cette année on a rencontré les 3 associations de directeurs de conservatoires. En 2014, l'ANPAD sera invitée non seulement à assister mais aussi à prendre la parole dans le cadre de leurs journées.

Lionel Armand fait une synthèse des réponses aux questionnaires Avignon 2013 qui ont été proposés pour la 1^{ère} fois aux participants de ces journées. (cf. synthèse de ces questionnaires mise en ligne sur le site)

On espère arriver à faire bouger la question du statut de l'élève en cycle spécialisé pour que la question des bourses soit définitivement résolue de manière égalitaire sur tout le territoire.

Par rapport aux 50 propositions SOP, le ministère a demandé d'en dégager en synthèse 5 ou 6 « phares », ce qui a été réalisé par Nathalie Séliesco-Treguer et transmis. Pour le moment aucune suite n'a été donnée.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité

3/ Présentation et approbation des comptes (cf. document joint)

Les comptes restent consultables sur le site www.anpad.fr et ont été envoyés par mail aux adhérents avant l'assemblée générale. Le versement de plus en plus tardif de la subvention déclenche des frais bancaires importants du fait du découvert généré.

La subvention du ministère de la culture n'est plus triennale mais remise en question chaque année, ce qui n'est pas sans poser problème.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Il a été construit en référence aux années passées. (cf. document joint)

Il faut encourager la pris en charge par les conservatoires (missionnement) qui permettra de dégager un budget pour le travail des commissions.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

4/ PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE (APRES UN TEMPS D'ECHANGE AVEC LES ADHERENTS)

PROPOSITIONS DE THEMATIQUES DE TRAVAIL 2014 (CF. DOCUMENT JOINT)

En 2014, nous poursuivrons la formule proposée cette année : 2 temps forts, Avignon d'une part, l'AG couplée avec 1 ou 2 journées de travail d'autre part.

Lionel Armand établit un récapitulatif des propositions qui ont émané des adhérents à la fin des rencontres d'Avignon 2013. D'autres suggestions sont faites. (cf. liste des propositions)

Lynda Devanneaux propose d'insérer systématiquement un point technique à Avignon.

MODIFICATION DES STATUTS

N.B. : Les propositions de modifications n'ont pu être envoyées avant l'AG, les rédiger et vérifier juridiquement a demandé du temps.

MODIFICATION article 1 –

Changement d'adresse du siège social par CA - **(adopté, 1 voix contre, 2 abstentions)**

MODIFICATION article 6 –

Les membres associés pourront aussi être des personnalités oeuvrant pour l'association (après validation par le CA).

Le montant de la cotisation sera précisé dans le règlement intérieur - **(adopté, 2 abstentions)**

MODIFICATION article 8 –

Rajout du mécénat dans les ressources possibles - **(adopté à l'unanimité)**

MODIFICATION article 9 –

Election des membres du CA pour 2 ans au lieu de 1 an – **(non adopté, forte majorité contre)**

Mentionner « de 1 à 4 vice-présidents », usage de fait – **(adopté, 3 contre, 5 abstentions)**

MODIFICATION article 10 -

Le Conseil d'administration peut être convoqué sur la simple demande du quart des membres de ce CA - **(adopté à l'unanimité)**

Quand un membre du CA ne se présente pas 2 réunions consécutives, il peut être considéré comme démissionnaire, le CA peut alors faire appel à un autre membre de l'association pour travailler avec ce CA jusqu'aux prochaines élections - **(adopté, 3 contre, 1 abstention)**

MODIFICATION article 11 -

Lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte, les votes sont valides si au moins 20% des membres de l'association sont présents et représentés. (adopté 29 voix pour, 23 voix contre le principe d'un quota d'adhérents).

Il est possible d'avoir 2 pouvoirs au maximum par personne.

MODIFICATION article 11 -

Si besoin est, il est possible de convoquer une assemblée extraordinaire avec quorum (1/4 des membres) dans la foulée d'une l'assemblée générale ordinaire.-. (adopté, 2 abstentions)

LES REFERENTS REGIONAUX :

Lionel ARMAND :

Depuis novembre, l'ANPAD a lancé, via 22 correspondants régions, un état des lieux de l'enseignement du théâtre en conservatoire. Un questionnaire a été établi. Il manque encore des correspondants pour certaines régions. Un paysage complet pourra être dressé au niveau national. Nous souhaiterions pouvoir le présenter en Avignon cet été.

MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR

1/Au cas où le nombre de candidats ne dépasserait pas les 12 membres, seront élus les candidats ayant obtenu au moins 20% des voix.

2/Le montant de la cotisation est fixé à 30€ pour tous les membres, quelque soit leur statut.

(adopté à l'unanimité)

Présentation des 12 candidats au CA 2014

- 1. Anaïs Andrée Acquier**
- 2. Lionel ARMAND**
- 3. Claire CAFARO**

- 4. Alain GINTZBURGER**
- 5. Daniel-Jacques HANIVEL**
- 6. Pierre HEITZ**
- 7. Eric HOUGUET**
- 8. Christine LABOUREDETTE**
- 9. Frédéric MERLO**
- 10. Marie MEZIERE**
- 11. Bruno NOËL**
- 12. Sylvie PASCAUD**

Les 12 candidats sont élus par vote à main levée (4 abstentions)

Fin de l'Assemblée générale